

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° II-2484

présenté par

Mme Diaz, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzanot, M. Ballard, Mme Bamana, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Casterman, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, Mme Delannoy, M. Dessigny, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, Mme Engrand, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Griset, M. Guibert, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Humbert, M. Jacobelli, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lechon, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Monnier, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, M. Renault, Mme Rimbert, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Sanvert, M. Schreck, Mme Sicard, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Vos et M. Weber

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

<b>Programmes</b>	+	-	<i>(en euros)</i>
Immigration et asile	0	420 000	
Intégration et accès à la nationalité française	0	0	
<b>TOTAUX</b>	0	420 000	
<b>SOLDE</b>	-420 000		

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par le présent amendement il est proposé d'attirer l'attention du Gouvernement et de la représentation nationale sur les records migratoires que connaît la France en matière d'attribution de titres de séjour.

Les statistiques provisoires publiées par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer le 26 janvier 2023, sur la base des données recueillies par la Direction générale des étrangers en France, attestent déjà de la flambée des arrivées sur notre territoire, et qui ne sont pas justifiées par l'octroi de l'asile.

Sur ce volet, les chiffres étaient accablants : entre 2021 et 2022, les attributions de visas ont bondi de 140% - pour atteindre 1,7 millions de délivrances en 2022 -, et 3,8 millions de ressortissants étrangers sont titulaires d'un titre de séjour en 2023.

Dans la continuité de cette hausse non-maîtrisée, l'immigration dite "économique" a connu une hausse de 45% entre 2021 et 2022.

La primo-délivrance des titres de séjour était également en hausse de 17% en 2022 par rapport à 2021, avec 320 330 premiers titres de séjour délivrés. Les principaux pays bénéficiaires de ces premiers titres étant le Maroc, l'Algérie, ainsi que la Tunisie.

Malgré cette flambée considérable lors des précédentes années, force est de constater que la tendance demeure en matière de délivrance de titres de séjour : 2,4 millions de visas ont été délivrés en 2023, ce qui représente une hausse de 40% en un an, et 320 000 premiers titres de séjour ont été délivrés - l'équivalent de la population de Nantes. En conséquence, en 2023, 4 millions de ressortissants étrangers étaient titulaires d'un titre de séjour - l'équivalent du nombre d'habitants en Croatie.

Dans la mesure où les Français sont largement favorables à une restriction des conditions d'accueil aujourd'hui trop généreuses (80% d'entre eux estiment qu'il ne faut pas accueillir davantage de

migrants selon un sondage CSA de décembre 2023), il convient d'opérer un tournant majeur dans la politique d'attribution des titres de séjour.

C'est pourquoi le présent amendement a pour but de réduire de 420 000 € le budget alloué à l'action 01 "Circulation des étrangers et politique des visas" du programme 303 - ce qui laisse ainsi 100 000€ de crédit pour l'action.